

«Dans trois ans, le Mali exportera du riz»

Dans un pays où seuls 3% de la population ont accès aux services financiers classiques, la microfinance dispose d'un vaste terrain d'action.

Alors que nos voisins du Sud sont les plus vulnérables face à la dépression économique mondiale, crise dont ils sont certainement les derniers responsables, il apparaît indispensable que nous, pays occidentaux, maintenions et soutenions l'aide au développement. En y consacrant 0,9 % de son PIB, le Luxembourg fait partie des Etats membres les plus engagés dans ce domaine. Le Mali, souvent cité comme modèle de démocratie en Afrique, est l'un de ses dix pays partenaires privilégiés. Le 8 septembre 2000, 191 pays, dont ce dernier, adoptaient à New York une résolution lors de l'assemblée générale des Nations unies appelée Déclaration du millénaire et définissant huit objectifs principaux. Ils définissent, pour l'horizon 2015, une vision d'un monde débarrassé de la faim et de l'extrême pauvreté. Ce reportage présente les projets des onze ONG luxembourgeoises actives dans ce pays du Sahel.

MARIE ANNE ROBBERECHT

En soutenant l'institution de microfinance (IMF) Kafo Jiginew et le syndicat paysan Sexagon, SOS Faim Luxembourg s'engage pour l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs et l'autosuffisance alimentaire du pays.

Alors que l'agriculture, qui contribue à 40% du PIB du Mali, devrait supposer l'autosuffisance, comment se fait-il que le pays importe des produits alimentaires en masse? Pour le directeur du premier réseau de banques de microfinance du pays, dénommé Kafo Jiginew, le pays souffre de mauvaise gouvernance. «Il faut commencer par trouver des solutions locales à nos problèmes locaux», déclare ainsi Alou Sidibe. C'est pourquoi l'institution de microfinance (IMF) dont il est à la tête se tourne en priorité vers les producteurs. Son nom l'in-

dique: «Kafo Jiginew», en Bambara, la langue nationale, signifie «l'union des greniers». Depuis 1987, Kafo, partenaire de l'ONG SOS Faim, se tient à une rigoureuse politique d'accessibilité: pour devenir membre, il suffit de souscrire à la part sociale de 7,5 euros. La contribution, pour les plus pauvres, est de 3 euros, et de 1,5 euro pour les femmes en milieu rural.

ÉNORME POTENTIEL

Dès lors, les adhérents peuvent commencer à épargner et obtenir un crédit. Si seulement 3% de la population malienne a accès à des services financiers classiques, Kafo peut se vanter d'avoir permis, en vingt-deux ans d'existence, d'ouvrir les portes de l'épargne et du crédit à 5% supplémentaires. «C'est pour nos membres un moyen de créer des activités génératrices de revenus», déclare M. Sidibe. Il y a là un énorme potentiel pour le développement économique et social du pays.»



Photo: Marie Anne Robberecht

Des jeunes en formation dans un atelier de soudure soutenu par «Action jeunesse rurale», à Bamako

Kafo ne saurait donc s'arrêter en si bon chemin. De 158 guichets, dont 128 en milieu rural, l'IMF veut passer à 200 caisses, dans le cadre du nouveau plan d'affaires 2009-2014. Objectif: couvrir l'ensemble du territoire. «Nous avons une vision de bancarisation de masse», insiste le directeur. Par extension, les publics-cibles vont se diversifier. Il faut en effet songer aux membres de longue date, dont l'accompagnement vers le système financier classique se solde trop souvent par un échec, parce que trop habitués à la microfinance. L'IMF souhaite

donc concevoir de nouveaux services financiers, pour satisfaire les clients se trouvant dans la «mésfinance», à l'intersection entre PME et grandes entreprises. «Pour une IMF, ils constituent de gros clients», assure M. Sidibe. Et donc la garantie du développement de Kafo, pour le bien du plus grand nombre.

L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

En avril dernier, SOS Faim s'est fait remettre un mandat du gouvernement à hauteur de 5,8 millions d'euros pour la mise en place et la gestion du Fonds d'appui aux initiatives rurales (FAIR), ce qui en fait le plus important projet luxembourgeois d'appui direct à une IMF. Elaboré par SOS Faim pour répondre aux défis du monde rural africain, le FAIR est géré par Kafo. En étroite collaboration avec le syndicat des exploitants agricoles de l'Office du Niger, le Sexagon, Kafo proposera des crédits adaptés aux besoins des paysans de la région, majoritairement riziculteurs. Objectif: lutter contre l'insécurité alimentaire. Depuis 1997, le Sexagon s'engage à défendre les intérêts des agriculteurs, en leur permettant de devenir membres de coopératives. Celles-ci sont mises en place dans tous les villages des six zones de production de l'Office du Niger. Elles se chargent d'assurer l'approvisionnement des engrais et la commercialisation du riz. Pour devenir membre d'une coopérative, un agriculteur doit souscrire à une part sociale de 30.000 FCFA (45 euros). En ouvrant un compte auprès de Kafo, le syndicat facilite l'accès au crédit des producteurs. Les coopératives fonctionnent sur la base de deux grands principes: l'unicité des statuts et la rigueur dans le rembourse-

ment des crédits contractés. Une originalité toutefois: le remboursement s'effectue en nature auprès de la coopérative. En sacs de riz, donc. Grâce aux coopératives, de nombreux intermédiaires sont supprimés avant que le riz ne parvienne au consommateur. Ainsi, le producteur s'enrichit et la ménagère économise. Une zone d'ombre subsiste toutefois. Bien que la zone Office du Niger fournisse 48% de la production nationale en utilisant 20% de la superficie exploitable, le gouvernement malien souhaite augmenter la surface de production en se tournant vers l'extérieur. 100.000 hectares ont ainsi été vendus à la Libye, ce qui suscite l'indignation de Faliry Boliry, secrétaire général du Sexagon: «Il faut valoriser les ressources nationales. Si chaque producteur membre d'une coopérative épargnait 5 FCFA par kilo de riz, on récolterait 750 milliards de FCFA sur 150.000 tonnes, ce qui représente moins de la moitié de la production en zone Office du Niger. On obtiendrait alors sans difficulté l'autosuffisance alimentaire et économique dans la zone», soutient-il. En mars, le Sexagon attendait avec impatience d'être associé au projet FAIR. Notamment pour faire face au problème d'équipement des producteurs, trop souvent amenés à devoir vendre leurs bœufs de labour pour pouvoir payer la redevance de location des parcelles. Ce qui, bien sûr, pèse énormément sur le rendement. «Le ministre de la Coopération luxembourgeoise ne pouvait avoir de meilleure initiative pour assurer l'autosuffisance alimentaire.» Désormais, les fonds sont arrivés. «Je suis convaincu que dans trois ans, si l'argent est utilisé à bon escient, le Mali exportera du riz», prédisait Faliry Boliry... L'avenir nous le dira!

Mieux vaut prévenir...

Analyser la demande pour adapter l'offre. C'est ainsi que Nyèsigiso, institution de microfinance (IMF) partenaire de l'ONG ADA (Appui pour le développement autonome), a identifié un nouveau marché: la microassurance.

Depuis peu, ce nouveau service financier fait sa place au sein de la famille microfinance. «Il s'agit d'une garantie supplémentaire offerte aux membres emprunteurs pour couvrir le risque de décès ou d'invalidité», explique Bakary Camara, responsable de l'unité administrative spécialisée dénommée «régime prévoyance crédit» (RPC). Pour en bénéficier, les adhérents versent 1.500 francs CFA (1,4 euro) à l'ouverture du dossier, puis cotisent mensuellement à hauteur de 0,075% du crédit contracté, ce qui leur garantit une cou-

verture totale sur un an. Nyèsigiso, «maison de la prévoyance» en bambara, s'engage alors, en plus du remboursement du crédit contracté par le bénéficiaire décédé ou invalide, à offrir une «couverture de base» de 100.000 francs CFA (l'équivalent de 150 euros) aux ayants droit de la victime. Ce système est ingénieux à bien des égards: il évite non seulement aux proches des bénéficiaires de s'endetter à cause d'un crédit non remboursé, mais leur permet également de faire face, dans un premier temps, à l'absence d'entrée d'argent en cas d'invalidité d'un tuteur économique. En cas de décès, dans la plupart des cas, cette somme est destinée à financer les funérailles. Attention toutefois! Nyèsigiso ne peut s'engager ni à payer le solde contracté ni au versement de la couverture de base dans deux cas de figure: un retard de plus de trois mois dans la procédure de remboursement du crédit... et les décès liés à un suicide. Car au Mali, «il ne faut

pas encourager les mauvaises mœurs», déclare M. Camara. Si Nyèsigiso veut rester exemplaire en matière de morale, elle souhaite également s'avancer plus avant dans la microassurance. L'IMF se fixe ainsi comme objectif à court terme de la rendre obligatoire pour tous les bénéficiaires de crédits. À long terme, elle vise la création d'une compagnie d'assurances pour la Confédération des institutions financières, composée de six réseaux dans cinq pays: le Mali, le Sénégal, le Burkina-Faso, le Bénin et le Togo. Il s'agit d'introduire ce service financier dans toutes les IMF de la confédération, et même davantage! M. Camara songe notamment à la retraite complémentaire pour tous les employés des réseaux, à l'assurance maladie, au «risque d'épargne», «qui permet à l'épargnant de ne pas être lésé par rapport à son comportement habituel», explique-t-il. Et d'ajouter: «Ce sont des idées d'avenir, qui peuvent être élargies!»